

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 42 (1971)  
**Heft:** 9  
  
**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 03.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Nouvelles brèves

**2,3 milliards de francs pour la prévoyance sociale.** — La Confédération, les cantons et les communes dépensent dans l'ensemble une somme largement supérieure à 2 milliards de francs par année pour la prévoyance sociale (assurances sociales, prévoyance, construction de logements à loyer modéré et autre assistance). Les derniers résultats connus indiquent que, pour l'année 1969, les dépenses publiques affectées à ces fins se sont élevées à 2322 millions de francs. En l'espace de trois années seulement, la progression a été de 660 millions de francs, soit de 40 % environ. En 1969, 13,3 % des dépenses globales des pouvoirs publics ont concerné ce poste de dépenses, qui s'est développé ces dernières années dans une mesure très supérieure à la moyenne (en 1965, cette part n'était encore que de 11,5 %).

**Les Etats-Unis, troisième client de la Suisse.** — Les Etats-Unis sont un des plus importants partenaires commerciaux de la Suisse. En 1970, leurs achats de biens suisses se sont élevés à 1963 millions de francs et les ventes de marchandises américaines dans notre pays ont atteint 2372 millions de francs. Environ un quart de nos ventes sont constituées uniquement de produits de l'industrie horlogère. L'année dernière, les Etats-Unis ont figuré au troisième rang des clients de la Suisse, derrière la République fédérale allemande et l'Italie ; en 1969, ils occupaient encore le second rang. En 1970, 8,9 % de l'ensemble de nos exportations ont concerné les Etats-Unis contre 9,4 % en 1969 et 10,3 % en 1968. Au cours du premier semestre 1971, cette proportion était de 8,2 %. Elle est toutefois nettement plus importante pour certaines branches, telle que l'industrie horlogère en particulier, dont environ un cinquième des exportations est destiné au marché américain. Calculé par habitant, c'est la Suisse qui, de tous les pays européens, présente le taux d'exportation le plus élevé en ce qui concerne les relations commerciales avec les Etats-Unis.

**Renchérissement à l'échelle mondiale.** — A la fin du premier semestre 1971, les pays membres de l'OCDE ont enregistré, d'après l'indice des prix à la consommation, les taux de renchérissement suivants par rapport au niveau constaté à la même période de l'année précédente : Canada 2,5 %, Islande 3 %, Belgique 4,1 %, Autriche 4,2 %, Etats-Unis 4,5 %, Luxembourg 4,6 %, République fédérale allemande 5 %, Italie 5,3 %, France 5,4 %, Norvège 6,5 %, Suisse 6,6 %, Finlande 7 %, Danemark 7,2 %, Japon 7,2 %, Pays-Bas 7,7 %, Irlande 8,5 %, Espagne 10 %.

### ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81 ou 22 15 83  
Vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvillier, tél. (032) 91 24 73  
Secrétaire : H. Boillat, 2732 Reconvillier/Loveresse, tél. (032) 91 23 20 ou 91 29 79  
Administration du bulletin : place de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81  
Caissier : René Domont, 2905 Courtedoux, tél. (066) 66 23 72 ou 66 17 62  
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 22 17 51  
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25 - 20 86  
Bulletin : 25 - 102 13  
Abonnement annuel : Fr. 15.— ; le numéro : Fr. 1.50